



**Angoulême Bowling Club**  
**(A.B.C.)**

ZA des Avenauds – 16160 Gond-Pontouvre  
Tél.: 05 45 67 00 66

## LIGUE DOUBLETTE PAR QUILLES - 70%

### ARTICLE 1 :

Organisée par l'Angoulême Bowling Club, elle est ouverte à tous les licenciés, elle se jouera sur 10 à 12 pistes.

### ARTICLE 2 :

Cette ligue se déroulera le **jeudi soir à 19 :30 heures** (présence  $\frac{1}{4}$  heure avant), elle sera homologuée. Elle se déroulera en conformité avec les règlements généraux de la F.F.B.S.Q., section Bowling (maillot ou chemise de bowling obligatoire, interdiction de consommer des boissons alcoolisées, etc.).

### ARTICLE 3 :

Toutes les journées de cette Ligue seront jouées en doublette, avec Handicap.

Pour la 1<sup>ère</sup> journée, le handicap retenu sera celui calculé en prenant la moyenne du dernier listing paru \* 70%.

(Handicap calculé sur le dernier listing paru avant la compétition) sur la base de : 220 - la moyenne du joueur \* 70%) Pour les autres journées, le handicap sera recalculé à l'issue de chacune des séries sur la base de 70%.

La moyenne du joueur ne pourra pas descendre de plus de 25points, par rapport à la moyenne d'entrée.

Les remplaçants sont autorisés, cependant ils ne pourront jouer que pour une seule équipe, Le nombre de joueurs composant une équipe est limité à 5.

### ARTICLE 4 :

Elle débutera le jeudi 9 septembre 2021, et se terminera le jeudi 16 décembre 2021, soit 14 journées au total.

Chaque joueur effectuera une série de 4 lignes (sans changement de pistes).

Le classement final sera établi en additionnant le total de quilles handicap des 14 journées.

Un (e) joueur (euse) en retard rentrera à la ligne suivante.

Attribution d'un score aveugle de 120 (total avec handicap) pour un (e) joueur (euse) absente.

## Article 5 :

Les frais équipes seront établis comme suit (par série):

Pour 1 joueur :	Frais parties	: 12,00 €
	Dotation	: 1,18 €
	Homologation	: 0,32 €
	Total	: 13,50 €
Pour l'équipe		: 27,00 €.

## Article 6 :

La dotation globale sera égale au total des dotations payées par les joueurs sur la période de la ligue.

## Article 7 :

Tout litige non prévu à ce règlement sera tranché, sans appel, par l'organisateur.

Récompenses :

Pour rentrer dans la dotation, les équipes devront avoir joué un minimum de 11 journées.

Toutes les équipes seront récompensées.

Remise des récompenses le 16/12/2021.

Date de jeu : 09/09, 16/09, 23/09, 30/09,  
07/10, 14/10, 21/10, 28/10,  
04/11, 18/11, 25/11,  
02/12, 09/12, 16/12.